

A L'ATTENTION DES CITOYENS

Note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif 2021 voté le 30 mars.

- 1) L'année 2020 ne nous a pas permis de réaliser les investissements qui étaient prévus lors de l'établissement du budget 2020, suite à l'impact de la crise sanitaire.
- 2) Au niveau des charges à caractère général, il a été constaté une baisse conséquente en frais d'électricité (salle polyvalente inoccupée ainsi que garderie pendant le premier confinement).
- 3) Les charges de personnel sont identiques à l'an passée.
- 4) Les indemnités des élus sont plus élevées que l'an passé, leur augmentation n'étant intervenue qu'en avril 2020. Les subventions aux Associations ont été majorées de 1500 € pour aide au comité des fêtes, au cas où la fête votive aurait lieu.
L'excédent de fonctionnement 2020 s'élève à 161 795.44 € qui permet un virement à la section d'investissement de 120 234.52 €. Les dotations gouvernementales s'élèvent à 70 037 €

Compte tenu de ces éléments et des sommes allouées aux investissements qui n'ont pu se réaliser en 2020, ont été programmés.

- Aménagement Réserve Foncière (viabilisation) : 50 000€
- Opérations Diverses : 20 075 €
- Entretien Eglise : 5 000 €
- Adressage : 17 744 €
- Défense Incendie : 12 200 €
- Mise aux Normes Eclairage Public : 8 100 €
- Restauration Bâtiments : 10 000 €

A noter que le seul emprunt contracté par la commune pour l'achat de la Réserve Foncière au taux de 4.84 % a été renégocié à 1.01 % et reste en cours jusqu'à 2033.